



PROJET D'ETABLISSEMENT

2022-2026

COLLEGE JEAN ROSTAND

Année scolaire 2022-2023

6 rue de la Jeunesse
86 170 NEUVILLE-DE-POITOU
ce.0860032t@ac-poitiers.fr
05 49 51 26 41



Le projet d'établissement du collège Jean Rostand s'inscrit dans le projet académique dont les 4 axes sont les suivants :

- Axe 1 : pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
- Axe 2 : une pédagogie numérique au service des apprentissages
- Axe 3 : vivre ensemble et devenir citoyen
- Axe 4 : cohésion et valorisation de l'engagement des personnels

Ce projet d'établissement est la conclusion du travail en lien avec, d'une part, le rapport d'évaluation dans le cadre du Conseil d'Evaluation de L'Ecole et, d'autre part, le projet académique.

Conclusion du rapport d'évaluation :

AXES STRATEGIQUES	LEVIERS	ACTIONS
Mieux communiquer et mieux accompagner avec les outils numériques ou Le numérique	TNE – numérique éducatif	En interne : entre acteurs En externe : vers les parents, le grand public
Faire réussir tous les élèves	Orientation Liaisons Public à besoins éducatifs particuliers	Coordination des actions Evaluation par compétences Se former à l'inclusion scolaire
Réaffirmer les valeurs partagées pour construire un collectif	Laïcité Egalité fille-garçon Education santé-citoyenneté	Vivre ensemble Multiculturalité

Le collège Jean Rostand est membre du réseau ECLORE Poitiers Nord Vienne.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT, ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le collège Jean Rostand, implanté sur la commune de Neuville-de-Poitou, est situé dans une zone qui pourrait être qualifiée de « ruraine ». Il se trouve à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Poitiers. Cependant, la distance avec la grande agglomération impose des contraintes de transport quasi identiques à celles d'un collège rural.

Neuville-de-Poitou est une ville de 5 324 habitants (source INSEE janvier 2017) et qui depuis 2011, a une croissance démographique régulière. Depuis 2017, la commune est le siège de la communauté de communes du Haut-Poitou comprenant 27 communes dont Latillé, Mirebeau et Vouillé.

Neuville-de-Poitou est le centre d'une région agricole active. Elle se caractérise par une forte activité commerciale orientée vers le secteur agricole, les services ainsi que les technologies de pointe.

A partir de 2024, sur la commune de Neuville-de-Poitou, deux programmes immobiliers vont sortir de terre avec la création de 38 logements (20 T2 et 18 T3), 139 appartements (T2 à T4), 8 maisons mitoyennes et 15 maisons individuelles.

Cette structure, seule unité d'enseignement public du second degré de la ville, a accueilli ses premiers élèves en 1965. Le lycée général et technologique de secteur est le lycée polyvalent Nelson Mandela de Poitiers.

Le collège a été en travaux pendant quatre ans jusqu'à la veille de la rentrée scolaire 2018/2019. Le bâtiment comprenant le pôle administratif, le CDI et la salle des professeurs est neuf. Le reste du bâti a été rénové. Les bâtiments sont spacieux et lumineux, très bien entretenus, respectés des élèves, et bien équipés, ce qui permet un accueil et un travail dans de très bonnes conditions. Un complexe sportif : gymnase, piscine, piste d'athlétisme, terrain synthétique de football, ... est à proximité immédiate de l'établissement.

Des familles mettent en place des stratégies d'évitement. Des élèves sectorisés sur le collège Jean Rostand partent vers les collèges privés. A la rentrée 2023, 35 élèves scolarisés sur les écoles de secteur sont inscrits dans d'autres collèges, majoritairement en privé.



Les écoles de secteur du collège, au nombre de sept, sont : école élémentaire Jules Ferry et école primaire de Bellefois de Neuville-de-Poitou, école élémentaire de Puy Lonchard/Cissé, école élémentaire d'Avanton, école primaire de Chabournay, école primaire de Saint-Martin-la Pallu (Charrais) et école primaire de Villiers.

Entre 2011 et 2016, les effectifs ont connu une progression, passant de 641 à 728 élèves, soit une hausse de 13,6% sur cinq ans. Depuis 2017, suite à une nouvelle sectorisation, les effectifs sont en baisse.

L'établissement accueille cette année 632 élèves répartis de la manière suivante : 333 filles (52,7%) et 299 garçons (47,3%). Ces derniers se répartissent sur 24 divisions : 6 divisions en 6^{ème}, 6 divisions en 5^{ème}, 6 divisions en 4^{ème} et 6 divisions en 3^{ème}. Le collège accueille une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) avec un effectif de 12 élèves.

A la rentrée 2022, les élèves boursiers sont en légère augmentation et représentent 15,5% de la population scolaire (14,3% l'année dernière et inférieur à la moyenne départementale) et l'IPS en 2022 est de 110,2, au-dessus des moyennes départementales et académiques.

A la rentrée 2022, les PCS des cadres supérieurs et enseignants sont plus nombreuses par rapport à la moyenne académique (+ 1,9 point) et les PCS d'ouvriers et d'inactifs sont moins présentes (- 4,1 points).

En 2022-2023, le taux de retard de 1 an à l'entrée en 6^{ème} est de 1,2%. Ce taux est en diminution (3,2% en 2021).

A la rentrée 2022, les scores moyens aux évaluations nationales 6^{ème} en mathématiques et en français sont au-dessus de la moyenne nationale (+ 7,7 points pour les mathématiques et + 6,1 points pour le français).

En termes de performances scolaires, on observe que l'établissement obtient un taux de réussite au DNB à la session de 2022 de 91,2% (+ 8,1 points que le taux départemental).

En 2022, le taux de passage en 2^{nde} GT a connu une belle progression (69,6%) et est supérieur de 6 points par rapport au taux départemental. Par ailleurs, le passage en apprentissage a atteint 10% en 2021.

Sur les 632 élèves accueillis au sein du collège :

- 97,5% sont demi-pensionnaires
- 85% empruntent les transports scolaires
- plus d'un tiers (39%) des élèves habitent sur la commune de Neuville-de-Poitou

Le collège propose aux élèves :

- une bilangue de continuité anglais-allemand créée à la rentrée 2016 (mise en œuvre de la réforme du collège)
- à partir du niveau 5^{ème} :
 - deux langues vivantes : espagnol et allemand
 - deux options : LCE anglais ouverte à la rentrée 2023 et LCA latin
- à partir du niveau 3^{ème} : LCA grec, enseignement de complément créé à la rentrée 2018
- sur l'ensemble des niveaux : en septembre 2021, ouverture d'une classe football féminin. A la rentrée 2020, une classe football mixte sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} avait démarré

Une ULIS spécialisée dans la prise en charge des troubles des fonctions cognitives a été ouverte à la rentrée 2014.

Ces élèves sont encadrés et accompagnés par 77 personnels :

- 5 pour l'administration et la direction
- 43 enseignants (27 femmes et 16 hommes). L'âge moyen des enseignants est plus élevé que les moyennes départementale et académique. Les enseignants plus expérimentés sont plus nombreux. A la rentrée 2022, 52,4% des enseignants étaient dans l'établissement depuis plus de huit ans. L'établissement est fortement sollicité au moment des mutations
- 10 pour la vie scolaire. L'équipe est composée d'une Conseillère Principale d'Education et de neuf assistants d'éducation (7 ETP)
- 3 AESH
- 4 pour le pôle santé, social et orientation



- 12 agents du Département (5 femmes et 7 hommes). Ces personnels sont attentifs au bien-être des élèves. Ils ne ménagent pas leur peine afin que, d'une part, le collège soit agréable à vivre et, d'autre part, le personnel et les élèves aient une restauration de bonne qualité

L'équipe éducative est soucieuse de la réussite de l'ensemble des élèves. Les enseignants sont investis dans les différentes instances et commissions. Ils sont très engagés dans la promotion de leur discipline et sollicitent des moyens pour assurer un enseignement de qualité.

Le collège accueille des élèves majoritairement polils : le simple « bonjour » est plutôt courant à Jean Rostand. Les problèmes de discipline sont peu nombreux pour un collège de cette taille (un conseil de discipline sur l'année scolaire 2022-2023) ; ils restent le fait de quelques élèves qui présentent, pour certains, des problématiques personnelles. Il faut noter que l'établissement scolarise des élèves présentant des troubles du comportement. Le climat scolaire est relativement apaisé mais nécessite cependant une vigilance de tous les instants.

Une attention particulière est portée aux élèves les plus fragiles. Cela se traduit par un accompagnement qui s'opère au quotidien par l'équipe éducative avec la mise en place de PPPE, PAP, PAI et PPS. Depuis la création de la structure ULIS à la rentrée 2014, les inclusions sont régulières et fonctionnent bien.

Depuis plusieurs années, le collège Jean Rostand développe localement des partenariats riches et variés. Cela se concrétise par la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions/projets. Ceux-ci bénéficient, dès la classe de 6^{ème}, à l'ensemble des élèves dans le cadre des quatre parcours éducatifs.

Côté numérique, des efforts importants ont été réalisés par le Département ces dernières années. En effet, toutes les salles sont équipées en matériel informatique et pourvues d'un vidéoprojecteur, voire de tableaux interactifs ; le wifi est déployé dans tous les bâtiments et le réseau est relié à la fibre optique. A cela s'ajoutent des classes mobiles, tablettes et ordinateurs portables.

Par ailleurs, dans le cadre du projet Territoire Numérique Educatif, l'année dernière, le collège a été retenu collège pilote. Cette année, nous sommes dans la 1^{ère} phase de déploiement.

LES QUATRE AXES STRATÉGIQUES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

AXE1 : FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES

Objectifs	Effets attendus	Indicateurs	Actions
Assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter le décrochage scolaire - 100% de lecteur - 100% de nageur - 100% de réussite sur l'ensemble des diplômes de fin de cycle 4 (DNB série générale, DNB série professionnelle et CFG) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'élèves décrocheurs - Le taux de non-nageurs en fin de cycle 3 - Les résultats aux évaluations nationales - Les résultats au DNB (contrôle continu et épreuves terminales) - L'indice de Valeur Ajoutée Collège (IVAC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et valoriser le dispositif « Devoirs faits » - Multiplier les temps de lecture : atelier fluence, projets avec la médiathèque, résidences d'auteurs - Mettre en œuvre la classe bleue pour les élèves de 6^{ème} afin d'obtenir l'ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité) - Poursuivre les inclusions des élèves de la structure ULIS

Objectifs	Effets attendus	Indicateurs	Actions
<p>Ouvrir le champ des possibles et valoriser toutes les intelligences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir une orientation choisie - Améliorer l'estime de soi - Accroître la motivation des élèves par une image positive de leurs parcours et des perspectives offertes par leurs réussites 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'élèves validant le LSU en fin de cycle 3 et cycle 4 - Les résultats de l'orientation et des affectations - Le taux d'avis défavorable à la 2nde GT - Le taux de réorientation en fin de 2nde GT - Le suivi des cohortes 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les pratiques à l'hétérogénéité : pédagogie différenciée, apprendre à apprendre, développer les outils de mémorisation, d'attention, d'organisation (cogni'classe, neurosciences) - Découvrir le monde économique, les métiers et les formations : CLEE, forum, rencontre avec des professionnelles (femmes de sciences, ...), Trouve ta voie, mini-stages en lycée professionnel, stages en entreprise, cordées de la réussite avec les lycées de Kyoto et de Nelson Mandela - Mobiliser, dès la classe de 6^{ème}, les heures de vie classe pour travailler sur l'orientation - Rencontre avec d'anciens collégiens en réussite (parcours différents) - Projet tutorat entre les élèves - Développer et valoriser les quatre parcours éducatifs en mettant en œuvre des projets interdisciplinaires

AXE 2 : RÉAFFIRMER LES VALEURS PARTAGÉES POUR CONSTRUIRE UN COLLECTIF

Objectifs	Effets attendus	Indicateurs	Actions
<p>Vivre ensemble autour des valeurs et principes de la République</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le harcèlement, toutes formes de violence et de discrimination - Protéger les élèves et les personnels - Respecter les lieux et les personnes - Valoriser le parcours citoyen des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'incidents - Le nombre de cas avérés de harcèlement - Le nombre d'actes sur les réseaux sociaux rapportés - Le nombre de dégradations - Le nombre d'élèves bénéficiant de l'espace de décompression - Le nombre d'élèves volontaires engagés dans les instances (CVC, CESCE, CA, délégués de classe, éco-délégués, élèves médiateurs, tutorat 6^{ème}, chorale, AS, FSE, CDJ, jeunes officiels UNSS, ...) et les projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme pHARe - Mettre en œuvre des actions qui abondent le parcours citoyen - Sécuriser les sanitaires (fermeture des portes) et éduquer au respect des lieux publics et de la personne - Réfléchir à l'organisation de la cour de récréation -espaces couverts et extérieur- (d'avantage de bancs, ...)

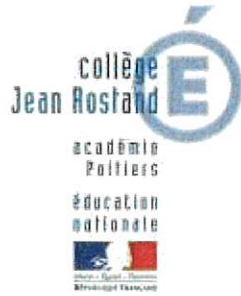
Objectifs	Effets attendus	Indicateurs	Actions
<p>Créer une dynamique d'implication des élèves et des personnels</p>	<p>- Développer le sentiment d'appartenance et la coopération entre les élèves et entre les équipes</p>	<p>- Le nombre de journées/semaines thématiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Journée d'accueil 6^{ème} - Journées d'accueil des élèves de CM2 des écoles du secteur - Journée d'intégration pour les élèves de 6^{ème} - Journées thématiques (cross, NAH, laïcité, égalité fille/garçon, mini-expressifs, ...) - Concerts de la chorale - Des moments en commun avec tous les personnels - Créer un logo du collège pour le décliner sur un objet/vêtement - Nommer les salles d'une manière personnalisée

AXE 3 : MIEUX COMMUNIQUER ET MIEUX ACCOMPAGNER AVEC LES OUTILS NUMÉRIQUES OU LE NUMÉRIQUE

Objectifs	Effets attendus	Indicateurs	Actions
Améliorer la communication interne et externe	<ul style="list-style-type: none"> - Simplifier et centraliser les échanges 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'articles publiés sur la télévision - Sur Pronote, le nombre de consultations par les parents et les élèves par trimestre 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication par le biais de la télévision - Reporter toutes les informations du carnet de liaison sur Pronote (charte, règlement intérieur, ...) - Informer et former les familles à l'usage de l'ENT et à Pronote - Accompagner les familles sans accès au numérique (matériels, ...) - Former les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} sur PIX
Mieux utiliser le numérique dans les apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'autonomie des élèves - Utiliser les médias et les outils de façon raisonnée 	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de maîtrise du numérique des élèves sur PIX - Le nombre d'heures d'utilisation du labnumérique - Le taux d'utilisation des outils numériques par classe et par jour 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des projets avec le labnumérique - Mettre en œuvre des actions à distance (e-twinning) et/ou des expériences quasi réelles (simulation et réalité virtuelle)
Former les personnels aux nouveaux outils	<ul style="list-style-type: none"> - Varier les pratiques d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de FIL - Le nombre de micros formations internes - Le nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> - Des échanges entre pairs et des collectifs professionnels

AXE 4 : UN ÉTABLISSEMENT OUVERT AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX ET VERS L'OUVERTURE INTERNATIONALE

Objectifs	Effets attendus	Indicateurs	Actions
<p>Poursuivre les partenariats locaux (commune, communauté de communes, Majestic, Sty FM, espace Mendès France, MGEN, CNRS, université de Poitiers, CLEE, réseau ECLORE, association des parents d'élèves, ...)</p>	<p>- Développer l'investissement et la motivation des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'actions mises en place - Le nombre d'élèves impliqués dans les actions - La modalité des actions (acteur/spectateur) - Le nombre de partenaires/intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le forum des métiers et des formations - Mettre en œuvre les projets du CLEE - Mettre en œuvre des actions qui abondent les quatre parcours éducatifs - Des liaisons avec les écoles et les lycées
<p>Développer les mobilités internationales et de proximité</p>	<p>- Favoriser l'ambition des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'engagement des élèves et des personnels dans les mobilités menées - Le nombre d'élèves inscrits aux concours (Big challenge, Campeonato, Cré'Aktiv) - Le nombre d'élèves inscrits aux sections européennes (au collège et aux lycées) 	<ul style="list-style-type: none"> - ERASMUS +, programme Brigitte Sauzay, OFAJ, ... - Assistants de langues - Sorties et voyages scolaires pour tous les niveaux (séjours en Espagne, Normandie, appariement avec l'Allemagne, visites de sites régionaux, ...)



Présentation

du dispositif

pHARe

Qu'est-ce que pHARe ?

Un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement dans les établissements scolaires

En quoi consiste pHARe ?

- Eduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

Comment ?

- Impliquer les personnels et les élèves
- Associer parents et partenaires
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- Mettre à disposition une plateforme numérique dédiée
- Suivre l'impact de ces actions

Mise en place au sein de l'établissement :

Dès septembre 2023

Les différentes étapes :

- Communication aux élèves à la rentrée 2023 (passage dans les classes), mise en place des ambassadeurs
- Communication aux familles à la rentrée 2023 (message Pronote)
- Souhait d'un projet commun à l'échelle de l'établissement dans le cadre du CESCE

Charte d'engagement :

- Le collège s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARe
- Constituer une équipe ressource de 5 personnels formés
- Formaliser un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement
- Former une équipe d'au moins 10 élèves-ambassadeurs pour devenir acteurs de la prévention et lanceurs d'alerte
- Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels
- Participer aux temps forts : concours et journée Non au harcèlement, *Safer Internet Day*
- Organiser 10h d'apprentissages annuelles de la 6^{ème} à la 3^{ème}

L'établissement met en place une équipe « Bien-être », pluridisciplinaire et constituée de personnels spécifiquement formés par le Centre ReSIS (Centre de Ressources et d'Etudes Systémiques contre les Intimidations Scolaires)

Objectif : protéger l'élève victime, régler la situation dans les 15 jours (sans passer par la sanction dans un premier temps)

Equipe « bien-être » : 5 personnes

Mme Baubau, CPE (coordinatrice)

Mme Bremaud, infirmière scolaire

M. Redon, professeur SVT

Mme Ximènes, professeure histoire-géographie-EMC

Mme Boinard, principale adjointe

Les modalités d'action :

→ **Les situations de harcèlement peuvent être portées à la connaissance de l'équipe de plusieurs façons :**

- L'élève harcelé se confie
- Un élève témoin ou un adulte a connaissance d'une situation de harcèlement
- Des parents informent l'établissement